

DÉCLARATION SOLENNELLE

CONCERNANT la demande (la « demande ») visant l'obtention d'un prêt (le « prêt ») dans le cadre du programme Lancement d'entreprises (le « programme »), établi en vertu du *Règlement sur le Programme « Lancement d'entreprises Manitoba »*, (le « Règlement »).

Je soussigné(e), _____, de _____, dans la province du Manitoba, déclare solennellement :

1. que je présente une demande de prêt pour la nouvelle entreprise décrite dans la demande et dont les activités se dérouleront dans la province du Manitoba;
2. que j'exploite la nouvelle entreprise depuis un maximum de six mois, ou que j'exploite la nouvelle entreprise à temps partiel (si la période d'exploitation dépasse six mois), et que pour les 12 mois précédant immédiatement le dépôt de la demande, les bénéfices nets de la nouvelle entreprise n'ont pas excédé 15 000 \$;
3. que je n'ai pas, au cours de la période de 12 mois précédant immédiatement le dépôt de la demande, exploité dans le même secteur commercial du Manitoba une entreprise dont les activités sont essentiellement similaires à celles de la nouvelle entreprise;
4. qu'à ma connaissance, il n'y a aucune entreprise exploitée par mon conjoint, mon conjoint de fait, l'un de mes parents ou l'un de mes enfants (« associé ») ou par une corporation ou une coopérative dans le même secteur commercial du Manitoba dont l'une des personnes précitées pourrait avoir un intérêt et dont les activités sont identiques ou essentiellement similaires à celles de la nouvelle entreprise;
5. que j'ai l'intention, moi-même, ou tout exploitant d'une nouvelle entreprise, de consacrer au moins 20 heures par semaine à mon exploitation, en moyenne, calculée sur une période de un an;
6. que je commencerai, dans les quatre semaines suivant l'octroi de l'avance initiale du produit du prêt, à exploiter la nouvelle entreprise;
7. que je respecterai, pendant toute la durée de la convention du prêt, les exigences du *Règlement sur le Programme « Lancement d'entreprises Manitoba »*, en vigueur de temps à autre, et que je veillerai à ce que la nouvelle entreprise soit exploitée conformément aux dispositions du *Règlement* pendant la durée du prêt;
8. que je n'ai pas, ni toute autre personne en mon nom, déposé une autre demande de prêt dans le cadre du programme, et que je n'ai obtenu, ni toute autre personne en mon nom, aucun prêt en vue d'exploiter la nouvelle entreprise décrite dans la demande;
9. que je n'ai pas d'autres engagements financiers en souffrance associés à un programme financier offert par le gouvernement du Manitoba et auquel je participe;
10. que, si ma demande de prêt est approuvée, j'ouvrirai un compte chez le prêteur, au nom de la nouvelle entreprise, si aucun compte n'existe déjà, afin d'y déposer le capital en espèces provenant de l'apport de capital, et que je signerai une directive autorisant le prêteur à déposer le produit du prêt dans le compte;

11. que, si ma demande est approuvée, je transférerai l'actif ou les biens qui constituent tout ou partie de l'apport de capital à la nouvelle entreprise et que je les conserverai dans la nouvelle entreprise pendant la durée du prêt;
12. qu'aucune action, poursuite ou procédure n'est en instance contre moi ou la nouvelle entreprise, ou ne menace de l'être;
13. qu'au mieux de ma connaissance, les renseignements contenus dans cette déclaration solennelle et dans la demande sont vrais;
14. que je comprends que faire sciemment une fausse déclaration au moyen d'un affidavit ou d'une déclaration solennelle constitue une infraction au *Code criminel* du Canada, et qu'une personne déclarée coupable d'une telle infraction subirait une peine très lourde.

ET JE FAIS CETTE DÉCLARATION SOLENNELLE, la croyant en conscience vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.

DÉCLARÉ devant moi à)
_____, dans la province)
du Manitoba, le)
_____ 20____.)

Signature du déclarant

Signature d'un notaire public ou
d'un commissaire à l'assermentation
dans et pour la province du

Mon mandat se termine le : _____